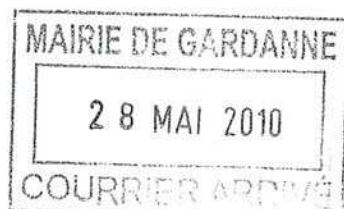


Chantal Cruveiller
6 place Paul Cézanne
13120 Gardanne
06.63.57.10.21

Gardanne, le 28 mai 2010



Monsieur Roger Meï
Maire de Gardanne
Cours de la République
BP 18
13541 Gardanne Cedex
M. le Maire
Mme P. P. P.
K. P. D.

Monsieur le Maire,

Suite à l'intervention publique en Conseil Municipal du 27 mai 2010 de l'adjoint à l'urbanisme M. Jean-Paul Peltier, par laquelle vous avez tenté de m'impressionner et d'user de votre autorité, je vous informe que le texte du groupe d'opposition « A Gardanne, il est temps de changer ! » est maintenu intégralement dans les termes tels que je vous l'avais transmis le 18 mai 2010. En cas de perte, je vous le transmets à nouveau (texte ci-joint).

M. Jean-Paul Peltier m'a menacée publiquement de m'attaquer en justice.

Je vous demande de respecter le droit d'expression de l'opposition, s'agissant du Plan Local d'urbanisme qui engage notre avenir, l'avenir des Gardannais et des Bivérois.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Chantal Cruveiller
Conseillère Municipale

Plan Local d'Urbanisme

Le PLU vient d'être voté par la Mairie. Deux mois pour réagir !

Attention si vous êtes propriétaires !

Vous souhaitez construire ou agrandir votre maison pour vous-même ou pour vos enfants ;

Votre terrain a été classé par la Mairie en zone non constructible, en zone inondable, en zone agricole ;

Vous êtes propriétaire d'un terrain et la Mairie ne vous donne pas le permis de construire auquel vous avez droit ;

Vous habitez Gardanne ou Biver et vous souhaitez connaître l'évolution future de votre quartier ;

Vous êtes agriculteur, votre exploitation est menacée et vous voulez la sauver ;

Vous êtes artisan ou commerçant et vous avez des projets qui ne peuvent aboutir avec le PLU voté par la Mairie ;

Vous avez peur d'être exproprié, de subir des nuisances, ou que votre patrimoine soit dévalorisé ;

Vous estimez qu'il y a assez de constructions d'immeubles à Gardanne et à Biver ;

Vous ne voulez plus que la Mairie construise encore des HLM, et vous estimez que l'on peut vivre heureux ici chez nous.

Vous souhaitez faire un recours, Ne vivez pas votre cauchemar seul, Prenez contact avec nous en toute discrétion.

Toutes vos démarches resteront bien évidemment confidentielles.

*Valérie Ferrarini et Chantal Cruveiller Giacalone,
Conseillères municipales de Gardanne & Biver
Site internet : www.cruveiller.com
Chantal@cruveiller.com - 06 63 57 10 21*

